

START-UPS: Rapprochement entre Fidal et Capitol Angels pour aider les start-ups

Le cabinet d'avocats [FIDAL](http://www.fidal.com) / T : 01.46.24.30.30 (siège social à Paris La Défense/ Courbevoie), premier cabinet d'avocats d'affaires en France et en Europe, vient de signer un partenariat avec l'association d'investisseurs privés [CAPITOLE ANGELS](http://www.capitole-angels.com) (siège social à Ramonville/ Haute-Garonne). Ce partenariat a pour but d'apporter conseil et soutien en matière juridique et fiscale aux start-ups membres de Capitole Angels.

www.capitole-angels.com www.fidal.com